

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA COOP SANTÉ DE LA BASSE-LIÈVRE S'ÉTABLIERA!

Gatineau, le 08 septembre 2011. –

L'atteinte du premier objectif de recrutement

En date du 8 septembre, plus de 650 personnes ont déposé 50 \$ avec leur demande pour acquérir une part sociale dans la future Coopérative santé de la Basse-Lièvre. Un signal positif de la communauté qui dépasse le premier objectif de recrutement de membres du comité provisoire. C'est aussi le support voulu pour démarrer le processus pour obtenir les statuts qui établira légalement la Coopérative santé. Une fois établie, la Coop prendra la charge de la Clinique médicale de Buckingham située au 620 avenue de Buckingham.

« Les citoyens comprennent bien les enjeux. Ils veulent éviter la fermeture d'une deuxième clinique médicale dans leur communauté et croient au projet de Coop comme étant le meilleur moyen pour maintenir et même un jour améliorer leur accès au soin de santé de première ligne. Nous sommes fiers de la confiance donnée par la population au projet qui est mené par les membres du comité provisoire. Les demandes d'adhésion et la participation de plusieurs bénévoles nous donnent davantage d'énergie pour mener cette mission à terme. » déclare M. Carl Yank, secrétaire du comité provisoire.

L'historique du projet

Après la perte de 5 médecins et la fermeture d'une clinique médicale dans le secteur de Buckingham, un groupe de citoyens se sont regroupés en novembre 2010 pour réagir à cette problématique ainsi qu'à la perspective future où d'autres médecins de familles prendront leur retraite.

En moins de deux semaines de décembre 2010, plus de 1 100 personnes ont complété un sondage distribué par le comité provisoire. La population a clairement indiqué leur support à la création d'une coopérative pour contrer la détérioration de l'accès aux soins de santé de première ligne dans la Basse-Lièvre.

Une aide financière de 10 000 \$ de la Caisse populaire Desjardins de la Basse-Lièvre a permis en début 2011 d'engager la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL) pour effectuer une étude de faisabilité. Le scénario favorisé est l'établissement d'une coopérative qui prendrait la charge de la Clinique médicale de Buckingham située au 620 avenue de Buckingham. Ce projet a été présenté à la communauté le 22 juin et le 30 août 2011.

Le comité provisoire avait établi un premier objectif pour le 15 septembre 2011, soit de recruter les premiers 500 des 2 120 membres prévues pour le bon fonctionnement de la Coop santé. Chaque membre doit acquérir une part sociale d'une valeur de 50 \$ et s'engager à payer une première cotisation annuelle de 50 \$ une fois la coopérative en opération. Le coût des cotisations annuelles subséquentes sera établi par le conseil d'administration selon les besoins de la Coop et le nombre de membres.

### Les prochaines étapes

Le processus est maintenant démarré pour établir le statut légal de la Coopérative. La première réunion générale des membres devrait avoir lieu vers le début de novembre 2011 pour adopter la mission et les règles de régie interne de la Coop ainsi qu'élire le conseil d'administration de la Coop santé. Par la suite, la Coop entreprendra les démarches pour acquérir et opérer la Clinique Médicale de Buckingham en début de 2012.

«Malgré que notre attention soit présentement sur l'adhésion de membres et la mise en place de la Coopérative, le recrutement de nouveaux médecins demeurent aussi prioritaire. Nous sommes d'ailleurs optimistes car trois médecins ont manifesté leur intention et démontrent un vif intérêt pour se joindre à la Coop santé. Je tiens à souligner les contributions importantes de nos bénévoles et des autres membres du comité provisoire ; Richard Besner, Dr Martin Lacasse, Dr Mélanie Lacasse, Jean Daniel, Lise Filion, Armand Renaud et Christine Soucy. Sans eux, ce projet n'aurait pas vu le jour.» souligne M Carl Yank, secrétaire du comité provisoire.

*Pour obtenir plus de détails sur la CSBL visitez le <http://coopsantebasselièvre.ca> .*

Source: Comité provisoire Coopérative santé de la Basse-Lièvre  
Carl Yank, secrétaire du comité provisoire  
819-930-COOP (2667)